

QUÉBEC

Vivre avec Vertica Services aux Résidants : c'est simple et confortable!

Merci d'avoir pensé à vous installer dans un immeuble Vertica. Notre but est de faciliter votre vie et de la rendre confortable.

La première étape est de remplir le formulaire intitulé Demande de logement; nous vous accompagnerons dans cette démarche. Comme nous avons besoin de renseignements très spécifiques, veuillez avoir les documents suivants en main :

- **Vérification d'emploi**

Un talon de paie ne datant pas de plus de 30 jours ou une preuve d'emploi avec en-tête de compagnie provenant de votre employeur actuel. Cette lettre doit comprendre votre nom au complet, le poste occupé, les années de service et le salaire annuel; elle doit être signée par votre supérieur immédiat. Si vous êtes travailleur autonome, nous exigeons votre formulaire intitulé Avis de cotisation qui couvre les deux dernières années financières. Nous pourrions exiger des documents supplémentaires. Veuillez vérifier auprès du bureau de l'administration.

- **Vérification du propriétaire**

Veuillez avoir en main le nom et le numéro de téléphone de votre propriétaire actuel pour que nous puissions l'appeler à des fins de vérification.

- **Vérification de solvabilité**

Pour accélérer le processus, veuillez fournir une pièce d'identité officielle valide avec photo. Ceci n'a d'autre but que de vérifier la véracité de l'identité; la confidentialité sera assurée en tout temps. Si vous n'avez pas d'antécédents de crédit ou encore des antécédents mineurs, nous pourrions exiger qu'il y ait un répondant.

- **Paiement du premier mois**

Le paiement du premier mois de loyer est exigé lors de la signature du bail.

- **Assurance-habitation**

Au moment où nous vous donnerons les clés de l'appartement, vous devrez nous fournir une copie de la police d'assurance-habitation que vous avez contractée.

- **Paiement préautorisé (PPA)**

Vous pourrez épargner du temps and réduire les frais récurrents liés au paiement de votre loyer en profitant de notre service PPA. C'est sécuritaire, fiable et pratique. Vous n'avez qu'à demander au préposé/à la préposée au logement le formulaire intitulé Paiement préautorisé et nous nous occuperons du reste. Si vous désirez avoir des renseignements supplémentaires ou si vous avez d'autres questions à nous poser, n'hésitez pas à vous adresser au préposé/à la préposée au logement.

Notre politique de confidentialité

Nous attachons beaucoup d'importance à la confidentialité. Pour toute information sur notre politique de confidentialité, veuillez visiter notre site **vertica.ca**.

Si vous désirez avoir des renseignements supplémentaires ou si vous avez d'autres questions à nous poser, n'hésitez pas à vous adresser au préposé/à la préposée au logement.